

“Personne ne peut critiquer la façon dont on a géré le problème”

- Joëlle Milquet revient sur les fuites des examens externes.

- Une ministre “déterminée” à punir les auteurs.

- A l’avenir, les copies pourraient être envoyées électroniquement.

“Il faudra être plus précis dans les obligations du respect du secret professionnel et de sécurisation”

Après une semaine éprouvante pour le monde de l’enseignement, Joëlle Milquet, la ministre CDH de l’Education, fait le point sur l’affaire des fuites des épreuves certificatives externes dans le secondaire. Une ministre qui se dit “solidaire de l’indignation des élèves, des parents, des directions et des enseignants qui voient leur investissement ruiné à cause de comportements absolument inadmissibles”.

Travailler avec le fédéral sur le pénal

Et une ministre qui se présente comme “très fâchée et déterminée”. “Selon les premiers éléments de l’enquête, qui restent à confirmer, des acteurs de l’enseignement ont volontairement divulgué le contenu des épreuves et des directions négligentes n’ont pas respecté les consignes de sécurité. Je suis complètement déterminée à ce que cela ne reste pas sans suite car il faut un signal clair”, lance Joëlle Milquet. “On a des dispositions pénales sur lesquelles s’appuyer (pour vol, recel, etc.). On pourrait être plus clair mais c’est du ressort du fédéral. On va travailler avec eux”, annonce-t-elle.

Sur la gestion de cette crise, elle la juge à la

hauteur. “J’ai été ministre de l’Intérieur, donc, la gestion de crise et les sanctions, je connais. J’ai fait preuve d’une extrême rapidité de réaction en organisant une réunion de crise où des décisions ont été prises, en consultation avec tous les acteurs. On a prévenu et informé les écoles en temps et en heure et adopté très vite un plan de communication. Cette crise n’a pas été une pagaille”, dit-elle.

Beaucoup de témoignages de soutien

Joëlle Milquet précise avoir reçu “beaucoup de témoignages de soutien des enseignants et des directeurs d’école”. Elle ajoute : “Personne n’a et ne peut critiquer la façon dont on a géré le problème. Ça mérite au moins le respect.” Pourtant, ce diman-

che, des enseignants du secondaire ont fait circuler sur Internet une lettre ouverte dans laquelle ils s’adressent directement et vertement à Joëlle Milquet (lire ci-dessous).

Ne pas sanctionner les élèves

La ministre de l’Education ne veut pas que les conseils de classe, qui auront tout pouvoir pour certifier ou non les élèves

dont les examens ont été annulés, sanctionnent ceux qui ont fait circuler le contenu des examens sur les réseaux sociaux. “Qu’ils fassent preuve de souplesse”, indique-t-elle.

Justement, c’est sur base du décret de 2006 sur les épreuves externes que Joëlle Milquet s’est appuyée pour décider que les conseils de classe seraient souverains dans le processus de certification. L’opposition libérale s’en est inquiétée. Elle a réussi à faire voter vendredi, en urgence et à l’unanimité, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles un texte bétonnant juridiquement les décisions des conseils de classe. Le cas d’annulation des examens a ainsi été ajouté au décret de 2006. La ministre reste d’avis que, même sans le texte voté vendredi, “notre base juridique était solide”.

Alors, afin qu’une catastrophe de ce genre ne se reproduise plus, Joëlle Milquet a annoncé que des mesures allaient être prises. “Un groupe de travail va être constitué en juillet pour qu’il soit le plus opérationnel possible en septembre. Il analysera la procédure de distribution et la sécurisation des épreuves.” Sur base des audi-

tions à venir d'acteurs divers, "un nouveau *modus operandi* de la rédaction et de la distribution des épreuves sera établi. Il faudra être beaucoup plus précis dans les obligations du respect du secret professionnel et de sécurisation, qui repose jusqu'ici sur les seules épaules des directeurs d'école. Rien n'est prévu en ce qui concerne les enseignants mais ça va changer." La ministre a déjà quelques idées sur ce qui pourrait être entrepris pour éviter de nouvelles fuites. "Des envois numériques et sécurisés des copies le matin de l'examen. Cela coûterait moins cher mais les écoles me signalent que, si un problème d'impression est constaté, elles ne pourront pas corriger le tir à temps."

Pourquoi ne pas avoir prévu un

deuxième jeu d'épreuves, comme le suggérait Françoise Bertieaux, la cheffe de groupe MR, samedi à la "Libre" ? "Parce qu'il n'y avait jamais eu de problèmes de fuites auparavant", signale la ministre qui n'est cependant pas opposée à l'idée. Elle en profite pour lancer une pique à l'opposition. "Jamais un de ses membres n'a posé la moindre question sur le processus de sécurisation des épreuves. Le dire maintenant, c'est un peu facile mais je me réjouis que majorité et opposition puissent désormais travailler ensemble sur cette question."

Un bac à la française ? Oui, mais...

Faut-il ou non maintenir les épreuves certificatives externes en Belgique francophone ? Pour la ministre de l'Éduca-

tion, la réponse est clairement oui. "Moyennant quelques aménagements. Il faudrait moins de personnes pour rédiger les questionnaires et une amélioration de la qualité des épreuves." Car, face à des examens externes que certaines écoles à indice socio-économique faible trouvent trop difficiles, Joëlle Milquet refuse le principe du nivellement par le bas. "Il faut plutôt amener ces établissements à relever leur niveau." Et faire un bac à la française ? "C'est dans l'accord de gouvernement mais il ne faudra pas le faire à la française car l'organisation de notre enseignement, avec ses filières, est différente. Je veux en tout cas avoir des évaluations externes avec des contenus adaptés après chaque degré."

Isabelle Lemaire

"Nous ne sommes pas ces profs irresponsables"

Cinq enseignantes du secondaire ont écrit une lettre ouverte à Joëlle Milquet, dont voici de larges extraits.

"Madame la ministre, cette lettre sera-t-elle autant diffusée que vos épreuves externes ? C'est notre souhait. Nous allons même organiser sa fuite. Et pourtant, nous ne sommes pas ces profs irresponsables et 'voleurs' que vous avez bien vite jugés coupables du fiasco en chaîne de cette semaine.

Mais alors qui sommes-nous ? Nous sommes ces professeurs qui avons consacré du temps et de l'énergie à préparer les sujets imposés par le ministère à nos élèves. Sachez que nous avons, pour y parvenir, 'bricolé' notre organisation de l'année et donc sacrifié certains sujets pour satisfaire au choix de votre administration. (...)

Oui, Madame la ministre, nous condamnons aussi fermement les auteurs des fuites de cette semaine. Nous sommes donc ces professeurs laissés seuls depuis l'annulation en cascade des examens externes. Nous sommes ces professeurs qui saturons de ces trop nombreux dysfonctionnements. Nous sommes ces professeurs qui refusons d'endosser le manque de compétences de votre administration dans la gestion de nos examens. S'il y a évidemment des individus coupables dans ces multiples fuites, le corps professoral dans son ensemble ne peut être - encore - stigmatisé.

Votre administration, véritable responsable de la situation actuelle, organise des épreuves externes dans l'à-peu-près et la contradiction complète avec les normes qu'elle impose. C'est elle qui aurait dû assurer la sécurité autour de ces évaluations

et elle ne l'a pas fait. Accuser les enseignants, c'est un peu comme s'attaquer au contrôleur lorsque le train est en retard. Facile, certes, mais peu productif... Cette gabegie est le triste reflet du naufrage de l'enseignement : on demande aux enseignants, élèves et parents de colmater les brèches d'un vaisseau qui a ses failles. (...)

Enfin, en bout de chaîne, il y a les jeunes, ces élèves qui docilement ont obtenu. Pour ceux au parcours plus chaotique, vos négligences mènent à des situations domageables. Quelle image de l'apprentissage leur donnez-vous ? Il y a, en tout cas, de quoi tourner un remake des 'Travaux inutiles' et de quoi nourrir à coup sûr leur motivation pour l'année prochaine. Oui, Madame la ministre, nous tous, enseignants et élèves, sommes déçus. Nous méritons de votre part davantage de respect et de considération."